



PROMOUVOIR DES RÉFORMES DU CLIMAT DE L'INVESTISSEMENT DANS LE SECTEUR PHARMACEUTIQUE TUNISIEN

5 avril 2022, 09:00-13:00 (heure de Tunis)

Tunis

Dans le cadre du [programme UE-OCDE sur l'investissement en Méditerranée](#), l'OCDE en coopération avec l'UE organise une rencontre sur la promotion des investissements et des réformes du climat des affaires dans le secteur pharmaceutique en Tunisie. L'objectif de cette réunion est de discuter des défis et des recommandations clés pour la mise en œuvre de réformes pour le secteur pharmaceutique tunisien. Sur la base des réflexions de la réunion, l'OCDE accompagnera le processus de réformes par le renforcement des capacités et le partage des meilleures pratiques de l'OCDE et d'autres économies.

Format de la discussion

Cette réunion hybride sera structurée autour de deux sessions, sur le potentiel du secteur pharmaceutique tunisien et les principaux défis pour la mise en œuvre des réformes dans le secteur. Elle sera suivie d'une séance de travail qui facilitera la prise de décisions sur les prochaines étapes du processus de réforme. Un document de travail fournira le contexte de la réunion. Sur la base des remarques d'ouverture faites par les représentants des secteurs public et privé, les participants seront encouragés à partager leurs points de vue dans une discussion ouverte.

Ordre du jour

9:00 – 09:30 Introduction

- Son excellence, M. Samir Saied, Ministre de l'Économie et de la Planification
- Stéphanie Vaddé, Cheffe de section Commerce, Délégation de l'Union Européenne en Tunisie
- Carlos Conde, Chef de la division Moyen-Orient et Afrique, OCDE

09:30– 10:15 Le secteur pharmaceutique tunisien : du potentiel à l'action

Le secteur pharmaceutique représente actuellement 1.5% du PIB tunisien, mais les estimations du taux de croissance annuel composé du secteur pour la période 2021-25 atteignent 11.1%. La présence d'une main-d'œuvre qualifiée, le nombre important d'entreprises actives dans tous les segments de la chaîne de valeur pharmaceutique, ainsi que l'existence d'un cadre réglementaire solide pour réguler le secteur, sont parmi les principaux atouts de la Tunisie. Cependant, les investissements en capital dans ce secteur restent relativement faibles, et l'amélioration de la compétitivité du secteur est tributaire de la mise en place de réformes identifiées dans le Pacte sectoriel pour 2019-2023.

Cette session discutera du potentiel du secteur pharmaceutique tunisien pour attirer des investissements et créer des emplois. La session débattrait également des réformes qui nécessitent une mise en œuvre, et des efforts attendus des parties prenantes.

- Andrea Goldstein, Économiste Senior, Division des études pays, Département des affaires économiques, OCDE
- Tarek Hammami, Président, Chambre Nationale des Industries Pharmaceutiques

10:15 – 13:00 **Obstacles à l'investissement et recommandations pour la mise en œuvre des réformes**

Lors de cette session, les participants seront invités à formuler des recommandations pour la mise en œuvre des réformes du Pacte sectoriel, visant à améliorer la compétitivité du secteur pharmaceutique tunisien.

Les discussions thématiques seront basées sur les axes de réformes présentés dans le Pacte sectoriel et étayées dans le document de travail préparé par l'OCDE, à savoir: (1) l'amélioration de la gouvernance et du cadre réglementaire, (2) le renforcement des droits de propriété intellectuelle et recherche et développement, et (3) le commerce et chaînes de valeur.

Modérateur : Hermann Garden, Analyste des politiques, Direction de la Science, de la technologie et de l'innovation, OCDE

- **10:15 - 11:00 Cadre réglementaire et climat des affaires**

Le Pacte sectoriel a identifié un certain nombre de réformes qui seront discutées dans cette session dont : la création d'un comité unique de fixation des prix; la réforme du système de compensation et d'approvisionnement des médicaments; et les réformes du système de gouvernance.

- Ministère de l'Économie et de la Planification (tbc)
- Dr Myriam Khrouf, Directeur, Direction Pharmacie et Médicaments, Ministère de la Santé
- Amine Zaghdoudi, Chef des Opérations pays Tunisie & Algérie for Novartis et Président de la Sephire

Discussion interactive

- **11:00 – 11:45 Droits de propriété intellectuelle et recherche et développement**

Dans le moyen-terme, le Pacte sectoriel a identifié des objectifs et mesures pour développer un écosystème stimulant l'innovation dans l'industrie pharmaceutique tunisienne. Cela comprend la promotion du développement de nouvelles technologies, la création d'un fonds de recherche et développement, d'infrastructures dédiées et l'orientation de la formation académique et professionnelle. Cette session reviendra également sur le rôle du système de protection des droits de propriété intellectuelle tunisien pour encourager l'innovation et les investissements dans le secteur pharmaceutique domestique.

- Ministère de l'industrie et des PME (tbc)
- Chokri Jeribi, Président de la Chambre Nationale des CROs en Tunisie

Discussion interactive

- **11:45 – 12:30 Commerce et chaînes de valeur**

Le Pacte sectoriel a défini des propositions pour promouvoir les investissements dans les secteurs à haut potentiel pour l'exportation, notamment les essais cliniques, afin d'atteindre l'objectif d'augmentation des exportations de l'industrie pharmaceutique tunisienne de 17% à 30% en 2023. Cette session aura pour but de discuter des défis et mettre en avant des propositions pour réduire les différentes barrières au commerce et améliorer la participation de la Tunisie dans les chaînes de valeur de l'industrie pharmaceutique.

- Ministère du Commerce et du Développement des Exportations (tbc)
- Ghazi Darghouth, Institut des métiers de santé, ex-Président Tunisia Health Alliance

Discussion interactive

12:30-13:00 Messages clés et conclusion

Cette session résumera les principaux enseignements tirés de la consultation et présentera les prochaines étapes du processus de dialogue.

- Son excellence, M. Ali Mrabet, Ministre de la Santé
- Carlos Conde, Chef de la division Moyen-Orient et Afrique, OCDE

6 Avril 2022

09:30-11:00 Discussion de groupe sur la mise en œuvre des réformes (sur invitation)

Cette session réunira des représentants des secteurs public et privé de l'industrie pharmaceutique pour discuter d'un plan d'action sur la mise en œuvre des recommandations proposées le jour précédent. La session sera modérée par l'OCDE et aura pour objectif de décider des prochaines étapes et d'identifier les mécanismes de suivi de la mise en œuvre des réformes.

Contacts:

Alin HORJ
Analyste des politiques/Chef de projet
Division Moyen-Orient et Afrique
Email: Alin.HORJ@oecd.org

Nadia KAMELEDDINE
Assistante de projet
Division Moyen-Orient et Afrique
Email: Nadia.KAMELEDDINE@oecd.org